

# Bonne progression de l'assurance crédit

L'Office du Ducroire a connu un excellent exercice 2005 qui a été marqué par une très bonne évolution dans tous les domaines d'activités déployées au titre de guichet unique pour l'exportation. Le volet «assurance crédit» a enregistré une hausse de 27 %. Cette progression dépasse de loin le taux de croissance des exportations luxembourgeoises. Etienne Reuter, président du comité du Ducroire, a souligné que les entreprises découvriraient l'intérêt de la couverture et utiliseraient de plus en plus ses services. Le volet «promotion des exportations» a permis à de nombreuses entreprises de se lancer sur de nouveaux marchés.

■ Le Ducroire a pour mission de promouvoir les exportations de biens et services luxembourgeois. Il peut aider les entreprises dans leur recherche de nouveaux marchés à l'exportation sous forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion, la formation à l'exportation et la participation à des foires. L'année dernière, sur les 94 demandes reçues, le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises) a émis 64 avis favorables, seize refus, dix demandes ont été transférées au ministère de l'Économie et quatre demandes étaient encore en cours de traitement au 31 décembre.

L'activité principale est cependant l'assurance crédit à l'exportation.



Etienne Reuter, président du comité du Ducroire, a annoncé une progression de 27 % du volet «assurance crédit» qui dépasse ainsi le taux de croissance des exportations luxembourgeoises (Photo: Tessa Hansen)

tation. Il s'agit, comme le note Etienne Reuter, d'un filet de sécurité que l'entreprise peut utiliser pour se mettre à l'abri des mauvais payeurs et pour se couvrir contre les risques politiques essentiellement dans les pays émergents ou en voie de développement. Pour les risques commerciaux des débiteurs situés dans des pays industrialisés, le Ducroire collabore avec Euler Hermes et le Ducroire belge. Les instruments financiers sont très

flexibles. On peut les adapter aussi bien aux besoins des PME qu'aux besoins de grandes entreprises industrielles.

## Priorité aux pays industrialisés

L'année dernière, les exportations luxembourgeoises se sont chiffrées à 10,135 milliards d'euros, dont 8,639 milliards dans l'UE25, ce qui représente une part de marché de 85,24 %. Les exportations en dehors de

opérations pour un montant de 654 millions d'euros, soit une progression de 27 %. Depuis 2001, le montant des opérations assurées s'est doublé. Les primes encaissées ont atteint l'année dernière 7,68 millions d'euros, soit une hausse de 38 %. Ce montant s'est triplé pendant les dernières cinq années.

Etienne Reuter a mentionné que les engagements réels sont passés de 336,34 millions d'euros à 437,69 millions d'euros, soit une croissance de 30 % en 2005. Les indemnités payées ont reculé à 289,263 euros contre 741,805 euros l'année précédente. Sur cinq ans, plus de deux millions d'euros d'indemnités ont été payés. L'Office du Ducroire a aussi réussi à récupérer un montant de 435.508 euros ou un million d'euros sur cinq ans. Les principaux pays débiteurs couverts en termes d'engagements sont: Russie, Chine, Brésil, Pologne, Turquie, Corée du Sud, République tchèque, Algérie, Roumanie et Argentine.

Etienne Reuter a annoncé que 70 % des opérations conclues étaient à court terme. Elles représentent un montant de 495,33 millions d'euros. Elles se situent pour 41 % en Europe centrale et orientale, à 26 % en Europe occidentale, à 15 % au Moyen-Orient, à 8 % en Afrique, à 7 % en Asie et à 3 % en Amérique du Sud.

Les opérations assurées à moyen et long termes ont atteint 158,81 millions d'euros et se situent à 38 % en Asie, 21 % en Amérique latine, 15 % en Europe centrale et orientale, 12 % en Afrique, 10 % au Moyen-Orient et 4 % en Océanie.

René M. Rausch